
2025 - Appel À Projets 3 – AMI Minor Programs

1. DESCRIPTION

Dans le cadre du projet « Toulouse Initiative for Research's Impact on Society » (TIRIS), lauréat de l'appel à projet « Excellence sous toutes ses formes » du PIA, l'Université de Toulouse lance la deuxième édition de son appel à projet « Minor programs » afin de poursuivre la transformation de son offre de formation et de favoriser les échanges et réflexions entre équipes pédagogiques issues de différentes disciplines sur les enjeux technologiques, sociétaux et scientifiques.

2. CONTEXTE ET OBJECTIFS

La COMUE de Toulouse (COMUE) rassemble la communauté d'enseignement supérieur et de recherche d'Occitanie ouest. Créée le 1er janvier 2023, la COMUE est une Communauté d'universités et d'établissements expérimentale, composée de 15 établissements d'enseignement supérieur et de 7 organismes de recherche. Dans le cadre de cette dynamique de création d'une « Grande Université de Recherche » de renommée internationale, la COMUE souhaite engager l'ensemble de ses forces vives dans la construction du monde de demain, en particulier autour des trois grandes familles de défis de société qui constituent les piliers du projet TIRIS :

1. **Santé-bien être** : comprendre et favoriser la vie en bonne santé et le bien-être
2. **Changement et impact sociétaux** : appréhender les changements globaux et leurs impacts sur les sociétés
3. **Transitions durables** : accélérer les transitions durables pour les mobilités, les énergies, les ressources et les mutations industrielles

Le programme TIRIS vise à favoriser l'émergence de formations transdisciplinaires ambitieuses bénéficiant de l'apport des domaines d'expertises et de spécialités des différents acteurs du site. Ces formations, nouvelles et complémentaires à celles qui sont déjà déployées sur le site, renforceront les compétences des étudiants (soft skills, interdisciplinarité...) pour répondre aux enjeux sociétaux et s'inscriront dans les trois piliers thématiques de TIRIS.

L'appel à projet pour la création de « Minor Programs » apporte des moyens nouveaux et un soutien au déploiement des pédagogies innovantes pour atteindre ces ambitions. L'enjeu est également de créer ou de conforter des dynamiques destinées à ouvrir les collaborations et à provoquer des associations inattendues, destinées à faire évoluer l'offre de formation.

3. 3^{EME} APPEL A PROJETS MINOR PROGRAMS - 2025/2026

I. Plusieurs types de certificats interdisciplinaires* et inter-sciences** pourront être proposés aux niveaux Licence, Master ou Doctorat :

- Des certificats accessibles à tous (Licence, Master et Doctorat) en complément d'un diplôme

- Des certificats principalement au niveau Licence pour les étudiants qui ne s'orientent pas vers une poursuite en Master, afin de favoriser leur insertion dans un secteur professionnel clairement identifié
- Des certificats construits comme un ensemble progressif de modules certifiants aux niveaux Master ou Doctorat à visée professionnalisante (y compris recherche)

Ces certificats seront des "modules certifiants", ne constituant pas forcément une unité d'enseignement mais délivrant **3 crédits ECTS** (équivalent d'environ 80h étudiant) aux étudiants.

* L'approche « interdisciplinaire » associe des compétences de deux domaines ou sous-domaines disciplinaires différents ([référence HCERES](#))

** L'approche « inter-sciences » associe des compétences de deux grands domaines scientifiques différents (Sciences et technologies, Sciences du vivant et environnement, Sciences humaines et sociales : [référence HCERES](#))

II. Public cible :

Tous les étudiants du site (y compris les Villes Universitaires d'Équilibre).

III. Deux phases de candidature :

- **Phase 1** (obligatoire pour passer en phase 2) : Dépôt des manifestations d'intérêt (objectif de permettre un accompagnement des projets et de favoriser la co-construction de réponses collectives, originales et rassemblant des acteurs de disciplines différentes)
- **Phase 2** : Dépôt du dossier de candidature définitif

IV. Deux volets à cet appel :

Votre Minor Program pourra aborder une question de société, d'actualité et, de manière plus générale, contribuera à acquérir des compétences pour imaginer les métiers de demain

- **Ouvert** : Sans restriction de thématique
- **Fléché** : Domaine complémentaire MP existant

Votre Minor Program **complètera** l'offre de formation déjà abordée par d'autres Minor Programs, autour des 2 thématiques suivantes :

1. *Habitat et Transition écologique (1er Bouquet de Minor Programs : GEPABA, APIM, Cité et Climat Urbain)*
2. *Transition Écologique, Ressources et Société (2ème Bouquet de Minor Programs : TERA, SEEDS, MODET, LTRI)*

Pour connaître les projets lauréats des éditions précédentes : [consulter les informations sur le programme Formation de TIRIS](#).

V. Porteurs des Minor Programs et membres de l'équipe pédagogique :

- Les projets, s'inscrivant dans la dynamique TIRIS, doivent être interdisciplinaires et donc être portés par des équipes pédagogiques issues de disciplines différentes (attestées par des domaines ou sous-domaines disciplinaires différents).

- Le porteur du projet doit avoir un statut permanent (ayant (ou ayant eu) une charge d'enseignement), et être employé par un des Établissements ou Organismes partenaires de TIRIS.
- Les autres participants au projet peuvent être académiques ou extra-académiques, sans contrainte géographique.

VI. Montant / conditions :

La durée du projet doit être de 5 ans maximum.

L'aide sollicitée n'excédera pas 50 000 euros TTC (pour toute la durée du projet, soit 5 ans). Un total d'environ huit projets pourront être financés.

L'aide sollicitée permettra de financer des dépenses d'équipement ou de fonctionnement pédagogique (matériels, consommables), des dépenses de personnel induites par la dispense des formations (heures de cours complémentaires ou vacations d'enseignement), des frais de missions...

Les dépenses correspondant à la masse salariale d'ingénieurs pédagogiques sont exclues car l'accompagnement des porteurs de projet sera assuré par les ingénieurs de la Cellule d'Innovation Pédagogique de TIRIS.

VII. Environnement mis à disposition :

Les équipes pédagogiques investies dans les projets pourront s'appuyer sur la cellule d'innovation pédagogique de TIRIS pour travailler sur les dispositifs présentés (aide au montage du projet) et pour la mise en œuvre des projets lauréats (ingénierie pédagogique). Pour toute question relative à l'aide au montage du projet ou à l'appui à la mise en œuvre des projets, vous pouvez contacter l'adresse suivante : cip-tiris@univ-toulouse.fr

4. CALENDRIER

- Date limite de dépôt de l'AMI : 31 mai 2025
- Examen des AMI (par CP Formation et CIP) : 2 juin 2025
- Phase d'accompagnement des porteurs : de début juin à mi-octobre 2025
- Date limite de dépôt des dossiers de candidature : mi-octobre 2025

La phase d'évaluation des dossiers se déroule sur la période mi-octobre 2025 – janvier 2026 pour permettre le déroulé en parallèle des processus d'évaluation interne, externe et par les Instances formation des Établissements concernés (par l'équipe pédagogique ou les étudiants visés).

- Annonce des lauréats : janvier 2026
- Date de démarrage des certificats lauréats : année universitaire 2026/2027

Pour toute demande d'information : contact-tiris@univ-toulouse.fr